



Haffner Energy annonce ses estimations de résultats annuels 2025-2026 et confirme sa trajectoire stratégique (rectificatif)

Souveraineté et sécurité énergétiques, carburants durables et gaz renouvelables compétitifs : Haffner Energy accélère l'exécution de sa feuille de route avec CORE100, H6 et ses développements internationaux.

Le présent communiqué remplace le communiqué originel en raison d'une erreur identifiée sur les chiffres estimés du Résultat net (pages 1 et 5).

Vitry-le-François, France – 25 juin 2026 à 18h00 (CEST)

- **2025-2026, une année d'accélération de la progression technologique et stratégique de Haffner Energy** : Développement de **nouvelles offres industrielles** visant à améliorer la compétitivité économique des projets de production d'hydrogène renouvelable, de syngaz et de carburants durables ; **renforcement de la présence à l'international**, notamment en Amérique du Nord ;
- **Phase de mise en route engagée post-clôture sur le site de Marolles pour la génération H6**, plateforme technologique retenue pour la gamme C-iC et le programme CORE100 ; les essais en cours sont destinés à valider les nouveaux choix technologiques et les éléments technico-économiques de la génération H6 ;
- **Des perspectives 2026-2027 consolidées au plan commercial, avec le lancement de CORE100**, le programme de réservation et de fabrication standardisée de 100 unités C-iC représentant plus de 300 M€ d'activité potentielle sur trois ans et plus de 90 M€ de marge brute potentielle ;
- **2,51 M€ levés au 31 mars 2026** dans le cadre du **programme de financement obligataire OCEANE-BSA** ;
- Un **Excédent Brut d'Exploitation estimé en amélioration de 18,3% à -8 880 k€**, sous l'effet notamment d'un **chiffre d'affaires de 1 337 k€** ; le **résultat net** de l'exercice est estimé à **-12 669 k€**.
- **Crédit d'Impôt Recherche 2024 (CIR)** accordé à hauteur de **820 k€** et encaissé post-clôture au 01/04/2026.

HAFFNER ENERGY (code ISIN : FR0014007ND6 – Mnémonique : ALHAF) annonce une estimation de ses résultats consolidés au 31 mars 2026, l'audit des comptes par les commissaires aux comptes n'étant pas finalisé.

Le changement de référentiel comptable de la Société, avec le passage des normes IFRS aux normes comptables françaises dans un objectif de simplification et de réduction des coûts de gestion, a entraîné des travaux complémentaires relatifs à l'établissement des annexes aux comptes, ce qui n'a pas permis à ce stade l'achèvement des procédures d'audit.

Philippe HAFFNER, Co-fondateur et Président-Directeur général de Haffner Energy a déclaré :

« L'exercice 2025-2026 marque une étape décisive pour Haffner Energy. Avec la génération H6, le programme CORE100 et nos premiers développements internationaux, nous disposons désormais des briques technologiques nécessaires pour répondre à des besoins énergétiques devenus critiques dans plusieurs secteurs.

Nos solutions permettent de produire localement une énergie renouvelable compétitive, tout en offrant une mise en œuvre rapide et une sécurité élevée face aux contraintes d'accès au réseau électrique. Elles répondent ainsi aux attentes croissantes des industriels et des infrastructures critiques, notamment des centres de données, qui recherchent simultanément rapidité de déploiement, sécurité d'approvisionnement, redondance énergétique et décarbonation.

Notre priorité est désormais d'accélérer le déploiement commercial de ces solutions à l'international afin de répondre aux besoins croissants d'infrastructures stratégiques recherchant des solutions énergétiques locales, souveraines, décarbonées et compétitives. Notre objectif est de positionner Haffner Energy comme un acteur de premier plan. »

I. L'exécution de la feuille de route s'accélère avec CORE100, H6 et ses premières concrétisations internationales.

L'exercice 2025-2026 a marqué une étape déterminante dans l'exécution de la feuille de route stratégique de Haffner Energy.

Dans un contexte marqué par les **enjeux croissants de souveraineté énergétique, de sécurité d'approvisionnement et de décarbonation**, la Société dispose désormais d'une offre couvrant les principaux marchés des gaz renouvelables, des biocarburants et de l'hydrogène renouvelable à partir de ressources locales.

Les énergies renouvelables ne pourront se déployer massivement que si elles deviennent **économiquement compétitives**. Les technologies développées par Haffner Energy sont conçues pour valoriser les déchets organiques locaux pour produire du **syngaz**, destiné à la production de **biométhane**, de **biométhanol**, **d'hydrogène renouvelable** et/ou de **carburants d'aviation durables** (SAF) compétitifs.

Cette proposition de valeur répond directement aux besoins croissants du marché et des opérateurs d'**infrastructures critiques** confrontés simultanément aux enjeux de **sécurité d'approvisionnement**, de **compétitivité énergétique** et de **décarbonation** – une tension que la croissance très rapide des **datacenters**, notamment ceux dédiés à l'intelligence artificielle, devrait encore accentuer.

Génération H6 : phase de mise en route engagée à Marolles

La nouvelle génération H6 (cf. [communiqué de presse du 17/11/2025](#)), qui remplace la génération H4, est désormais installé sur le site de Marolles. Le H6 est également la **plateforme technologique retenue dans le cadre du programme de réservation CORE100**.

Le programme d'assemblage du module H6 sur le site de Marolles a enregistré un décalage d'environ trois mois par rapport au calendrier initial. Ce décalage résulte principalement de la livraison tardive de certains composants réalisés par des sous-traitants ainsi que des ajustements nécessaires à leur intégration au sein de l'unité – une intégration ralentie encore par les épisodes de canicules.

Ces opérations étant désormais achevées, l'unité est entrée dans sa **phase de mise en route**. Les équipes de Haffner Energy conduisent actuellement les dernières séquences de validation opérationnelle prévues dans le cadre du programme de mise en service.

La **prochaine étape** consiste à engager en juillet les premières séquences de **production stabilisée de syngaz**. Ceci, afin de confirmer les performances et l'endurance du système dans des conditions représentatives d'exploitation. Une **séquence de qualification** réalisée sous le contrôle d'un organisme indépendant sera ensuite mise en œuvre afin d'attester du bon fonctionnement de l'installation et de confirmer l'atteinte des performances attendues avant le lancement des premières unités commerciales. Cette qualification indépendante, ainsi que la validation d'hypothèses technico-économiques clés (disponibilité, performance, coûts d'investissement et de fonctionnement des modules commerciaux), constitueront la **dernière étape préalable au lancement commercial des premières unités basées sur la génération H6**.

CORE100 : intérêt confirmé du marché et adaptation du calendrier

Lancé le 18 février 2026 (cf. [communiqué de presse du 18/02/2026](#)), CORE100 constitue le **programme industriel de réservation des unités modulaires et standardisées C-iC**.

Le programme a rencontré un **vif intérêt de la part du marché**, porté notamment par la **compétitivité** de l'offre proposée pour les **projets de taille intermédiaire** et par la capacité de ces unités à **produire localement** des gaz renouvelables et de l'hydrogène.

Les industriels ont confirmé en outre leur intérêt pour une offre conjuguant rapidité d'exécution, modularité, redondance et compétitivité économique. Si les modules C-iC reposent sur une puissance unitaire de 2 MW en énergie primaire, de nombreux projets, notamment dans le domaine des data centers et des infrastructures énergétiques critiques, portent sur des capacités plus importantes. Haffner Energy a ainsi adapté son offre afin de pouvoir proposer des configurations multi-modulaires répondant à ces besoins. Cette évolution ne modifie pas le cœur de la technologie, mais a nécessité des travaux d'ingénierie complémentaires pour l'intégration et l'optimisation de ces architectures de plus grande capacité.

Par ailleurs, la Société est en train d'élargir son offre afin de répondre à la demande du marché pour des solutions intégrées de production de méthanol ou de méthane renouvelables.

Les échanges engagés avec les industriels ont toutefois mis en évidence des **cycles de décision** souvent plus longs que ceux retenus dans le calendrier initial du programme.

Par ailleurs, le décalage du calendrier de mise en route du H6 a conduit à reporter **la phase de qualification indépendante** de la technologie. Afin de tenir compte de ces deux facteurs, Haffner Energy a décidé de **prolonger la période de réservation**.

La Société considère que cet alignement entre le calendrier de qualification du H6 et celui des décisions d'investissement des industriels constitue un facteur favorable pour le déploiement du programme CORE100, qui représente **plus de 300 M€ d'activité potentielle sur trois ans**.

Premières concrétisations internationales

Au Canada, **Haffner Mundi Technologies Inc.**, une coentreprise détenue à 49 % par Haffner Energy, a été créée avec Mundi Energies après la clôture de l'exercice. Elle va s'attacher notamment au développement confirmé d'un premier projet industriel de 5 MW destiné à servir de base au déploiement d'un vaste réseau de carrefours multi-énergies au Québec (cf. [communiqué de presse du 18/12/2025](#)).

En Asie, et notamment en Inde ([annonce post-clôture du 21/04/2026](#)), les technologies de Haffner Energy sont associées à plusieurs projets énergétiques destinés en particulier à l'**alimentation d'infrastructures critiques, dont des centres de données** (datacenters) à forte consommation électrique. Ces projets illustrent la capacité des solutions développées par la Société à répondre simultanément aux **enjeux de sécurité énergétique, de décarbonation et de compétitivité économique**.

En **Europe**, au-delà du programmes C-iC, plusieurs projets demeurent en développement actif, et notamment le projet d'Alkmaar aux Pays-Bas (cf. [communiqué de presse du 20/05/2025](#)).

II. Autres événements marquants de l'exercice 2025-2026

1. Projet biométhanol en Californie

En novembre 2025, Haffner Energy a annoncé le lancement d'un projet ambitieux de **biométhanol en Californie** (cf. [communiqué de presse du 12/11/2025](#)). Ce premier engagement sur le marché américain a marqué une étape stratégique dans la croissance internationale de Haffner Energy. Le module SYNOCA® de 20 MW de Haffner Energy a été choisi par le développeur de projet OroCarbo pour un projet de biométhanol de 100 tonnes/jour, destiné à valoriser les résidus agricoles et, surtout, forestiers issus de l'entretien des forêts dans un contexte de risque élevé d'incendies. Le premier contrat a porté sur l'étude de l'intensité carbone (IC) du projet, achevée avant la fin de l'exercice.

2. Augmentation de capital avec maintien du DPS

L'exercice a également été marqué par plusieurs opérations de financement destinées à soutenir la continuité d'exploitation et le développement commercial de la Société dans un contexte de marché demeurant exigeant pour la filière hydrogène et carburants renouvelables.

Le 4 avril 2025, Haffner Energy a annoncé les résultats définitifs de son **Augmentation de Capital** avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires par émission d'actions assorties de bons de souscription d'actions (« **ABSA** »).

L'opération a permis de lever un **montant brut d'environ 7 millions €** (6 995 497,60 €, dont 1 748 874,40 € de valeur nominale et 5 246 623,20 € de prime d'émission) et a conduit à l'**émission de 17 488 744 Bons de Souscription d'Actions admis aux négociations sur Euronext Growth Paris**. Cette opération visait notamment à renforcer les ressources financières de la Société afin d'accompagner le déploiement commercial de ses technologies et de soutenir ses développements industriels.

3. Programme « OCEANE-BSA »

Le 4 novembre 2025, Haffner Energy a annoncé la mise en place d'un **programme de financement obligataire sous forme d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes assorties, le cas échéant, de bons de souscription d'actions** (« **OCEANE-BSA** ») avec

Hanover Square Investments 1, société du groupe Alpha Blue Ocean (cf. [communiqué de presse du 04/11/2025](#)).

Le programme portait sur un **montant nominal maximum de 4,8 millions €** réparti en plusieurs tranches sur une période maximale de 60 mois. Au 31 mars 2026, Haffner Energy avait levé **2,51 millions €**, avec 73 300 992 Actions Nouvelles créées. La fin du programme a été annoncée après la clôture de l'exercice, le 19 mai 2026, avec **4,8 millions € levés et l'émission de 109 103 381 Actions Nouvelles au total** (cf. [communiqué de presse du 19/05/2026](#)).

4. **CIR 2024**

Haffner Energy a **sécurisé son Crédit d'Impôt Recherche (CIR) 2024 à hauteur de 820k €**, contribuant à renforcer sa situation financière avant la fin de l'exercice (cf. [communiqué de presse du 31/03/2025](#)). Cette décision de l'administration française **valide la qualité scientifique et technique des travaux de recherche et développement de Haffner Energy**.

5. **Résolution de litige**

A la suite de la clôture de l'exercice, le Tribunal des activités économiques (TAE) de Paris a rendu son délibéré le 16 juin 2026 **en faveur de Haffner Energy** dans le **litige l'opposant à SARA**. Le Tribunal a débouté, en première instance, SARA de sa demande de restitution de l'acompte de 1 M€ versé à Haffner Energy. De surcroît, il a condamné SARA à payer à Haffner Energy 15 k€ au titre de l'article 700 du Code de procédure civile.

III. **Résultats financiers estimés**

Changement de référentiel comptable Le changement de référentiel comptable, passant des IFRS aux normes françaises dans un objectif de simplification et de réduction des coûts de gestion, a entraîné un allongement des travaux de préparation des annexes et de leur revue par les commissaires aux comptes.

Les travaux d'audit devant être finalisés d'ici la publication du rapport annuel fin juillet 2026, la Société transmet à ce stade les estimations de chiffre d'affaires, d'EBE, de résultat courant et de résultat net.

Les chiffres estimés sont les suivants :

Désignation	31/03/2026	31/03/2025	Variance
Chiffre d'affaires	1 337	378	959
Excédent brut d'exploitation (EBE)	(8 880)	(10 871)	1 991
Résultat net	(12 669)	(12 664)	(6)
Résultat courant avant impôts	(12 917)	(12 162)	(755)
Trésorerie	719	559	160
Dettes financières	2 316	3 354	(1 038)

L'amélioration de l'EBE reflète notamment les efforts de maîtrise des coûts engagés au cours de l'exercice. Le chiffre d'affaires demeure limité, la Société poursuivant son repositionnement vers des

offres industrielles modulaires et standardisées dont les effets commerciaux sont attendus à partir de l'exercice en cours.

IV. Perspectives

Haffner Energy aborde l'exercice 2026-2027 avec plusieurs jalons structurants. La qualification indépendante de la **génération H6**, actuellement en phase de mise en route sur le site de Marolles, doit permettre le **lancement commercial des premières unités reposant sur cette nouvelle plateforme technologique**.

La Société poursuivra également le **déploiement du programme CORE100**, dont l'objectif est la réservation et la fabrication standardisée de 100 unités C-iC sur les trois prochaines années, représentant plus de 300 M€ d'activité potentielle.

À l'international, Haffner Energy entend poursuivre l'exécution de son partenariat avec Mundi Energies au **Canada** ainsi que le développement des projets engagés en **Amérique du Nord** et en **Asie** dans les domaines des gaz renouvelables, des carburants durables et des infrastructures énergétiques critiques.

Forte de son positionnement technologique et de l'élargissement de son offre, la Société entend poursuivre sa stratégie visant à **rendre les énergies renouvelables et les carburants durables accessibles, disponibles en continu et déployables à grande échelle**.

Prochains événements

- Webinaire actionnaires : 26 juin 2026, [inscriptions ici](#)
- Assemblée Générale Annuelle : 28 septembre 2026

Des informations financières plus détaillées sur les comptes annuels au 31/03/2026 seront mis à disposition sur le site web de la Société www.haffner-energy.com.

À propos de Haffner Energy

Haffner Energy est une entreprise française qui fournit des solutions pour la production de gaz et carburants renouvelables compétitifs. Forte de 33 ans d'expérience dans la conversion de la biomasse en énergies renouvelables, elle a développé des technologies propriétaires innovantes de thermolyse et de gazéification de la biomasse qui permettent de produire du gaz, de l'hydrogène et du méthanol renouvelables ainsi que du Carburant d'Aviation Durable (SAF). L'entreprise contribue également à régénérer la planète, par la co-production de CO₂ biogénique et de biocarbone (ou char/biochar). Haffner Energy est cotée sur Euronext Growth (ISIN code : FR0014007ND6 – Mnémonique : ALHAF).

Contact investisseurs

investisseurs@haffner-energy.com

Contact presse

Laetitia MAILHES laetitia.mailhes@haffner-energy.com